



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 23 juin 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Modalités de fonctionnement des services permis de conduire du 1^{er} juillet au 31 août 2015

À la préfecture de la Seine-Maritime, à Rouen, les guichets des permis de conduire seront ouverts au public, entre le 1^{er} juillet et le 31 août, les **lundi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h.**

Les permanences téléphoniques seront assurées les **lundi et vendredi, de 9 h à 11h30:**

- délivrance des titres : 02 32 76 53 38
- commissions médicales : 02 32 76 53 44
- sanctions du permis de conduire : 02 32 76 55 27.

À la sous-préfecture du Havre, les guichets des permis de conduire restent ouverts au public **les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h45.**

Les permanences téléphoniques (tél. : 02 35 13 34 56) restent assurées les **lundi et jeudi de 14 h à 15 h.**

À la sous-préfecture de Dieppe, les guichets seront ouverts du **lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.**

L'accueil téléphonique (tél. : 02 35 06 30 79) sera assuré **du lundi au vendredi de 14 h à 15 h** pour les permis de conduire et les cartes grises.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 – fax 02 32 76 54 55
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
site Internet: www.seine-maritime.gouv.fr ; Twitter : [@prefet76](https://twitter.com/prefet76)
courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr